



**CHARGE (E) DE MISSION LOGISTIQUE URBAINE DURABLE (H/F)**  
Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique  
Réf. **CMLUD2020**

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km<sup>2</sup>, elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services, se développent et représenteront plus de 100 collaborateurs en 2020.

Pour en savoir plus : <http://www.metropolegrandparis.fr/>

### **CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR**

La logistique urbaine et le transport de marchandises sont des fonctions capitales pour l'économie métropolitaine. Activité fortement contrainte en zone urbaine dense, la logistique est à la fois un service essentiel aux habitants et une activité économique importante. Mais elle fait face aujourd'hui à des défis majeurs : d'une part une transformation profonde induite par le numérique et les nouvelles pratiques de consommation, d'autre part un impératif de transformation durable et de limitation des nuisances induites (bruits, pollution, congestion, etc.).

La Métropole du Grand Paris a adopté en juin 2018 un *Pacte pour une logistique métropolitaine*. En deux ans, ce projet a fédéré plus de 80 acteurs métropolitains, communes, territoires, et opérateurs de la logistique urbaine et du transport de marchandises. Il a permis d'élaborer une stratégie collective à l'échelle métropolitaine, articulée en douze mesures sur la base d'un diagnostic partagé, puis de mettre en œuvre des actions opérationnelles : élaboration de guides de bonnes pratiques, expérimentations sur le territoire, etc.

Dans les prochaines années, l'écosystème logistique métropolitain va devoir accélérer sa mutation sous les impulsions conjuguées de la transformation numérique du secteur suite à la crise sanitaire, de l'impératif de renforcement d'une économie de proximité pour les habitants, et de la mise en place progressive de la Zone à Faible Emission. Dans ce contexte, la Métropole du Grand Paris recherche un chef de projet expérimenté pour conduire, en s'appuyant sur tout ce qui a déjà été réalisé, une politique publique ambitieuse en matière de logistique : elle doit catalyser une transformation vertueuse du secteur sur les plans écologiques, sanitaires et économiques, et permettre de conjuguer qualité de vie des habitants, performance économique et bonnes conditions de travail de professionnels.

La Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique de la Métropole du Grand Paris est composée de trois services : « Développement économique durable », « Innovation numérique », « Attractivité ». La *Logistique urbaine durable* est un projet du service « Développement économique durable ». Au sein de la Direction, des synergies importantes sont attendues avec les projets portant sur l'économie circulaire, l'ESS, l'innovation, la data et l'économie de proximité.

## MISSIONS et RESPONSABILITES

### Missions et responsabilités :

- Animer et fédérer le **réseau métropolitain des acteurs et partenaires de la logistique**, collectivités, autorités, corps intermédiaires, entreprises, etc.
- Favoriser la connaissance et l'**appropriation des enjeux logistiques métropolitains** en interne, de manière transversale dans les différentes politiques publiques de la Métropole (aménagement urbain, environnement, innovation, etc.), et en externe, en particulier par les communes.
- Participation à la définition des **orientations stratégiques** de la Métropole en matière de logistique urbaine
- Proposer et animer la nouvelle **feuille de route métropolitaine** en matière de logistique urbaine en lien étroit avec la mise en place de la ZFE. Cette feuille de route intégrera les actions et mesures de la Métropole pour accompagner les professionnels dans la mise en place de la ZFE.
- Identifier, dimensionner, proposer la mise en place et assurer le pilotage des **moyens d'intervention opérationnels de la Métropole** pour mettre en œuvre la feuille de route et assurer son impact.
- Assurer le **suivi et l'évaluation d'impact de la feuille de route** et de ses composantes, en s'appuyant sur la mise en place d'indicateurs et sur la collecte de données.

### Management et pilotage des projets :

- Encadrer une chargée de mission « Logistique urbaine durable ».
- Proposer une structuration et une organisation du projet et des ressources qui lui sont allouées, anticiper et proposer d'éventuelles évolutions.
- Assurer la prise en compte du transport de marchandises et de la logistique urbaine dans les documents et schémas de planification de la Métropole du Grand Paris (Schéma de cohérence territoriale, Plan Climat-Air-Energie métropolitain, Schéma Directeur Energétique Métropolitain) et ceux des collectivités territoriales franciliennes (Plan fret, Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux).
- Développer la prise en compte du transport de marchandises dans les opérations d'aménagement métropolitain (mobilité, aménagement urbain).
- Définir le cahier des charges des projets de la feuille de route et leur planning, évaluer les ressources et les acteurs à mobiliser, contribuer aux études sur le volet du transport de marchandises.
- Préparer les arbitrages financiers, économiques, juridiques, techniques et organisationnels.
- Piloter une assistance à maîtrise d'ouvrage.

### Autres missions de développement économique :

- Contribuer à la définition de la stratégie de la Métropole du Grand Paris en matière de développement économique, d'aménagement et d'environnement.
- Répondre ponctuellement aux demandes et études sollicitées.

## PROFIL DU CANDIDAT

### Connaissances, compétences techniques et compétences humaines :

#### SAVOIR FAIRE :

- Une connaissance experte des enjeux de la logistique urbaine, y compris sur le plan réglementaire, ainsi que des problématiques d'urbanisme et d'aménagement associées. Bonne connaissance du réseau d'acteurs, publics et privés, qui soutiennent ces filières économiques.
- Une bonne maîtrise du fonctionnement des collectivités locales et des enjeux de l'intercommunalité.

#### SAVOIR ETRE :

- Une sensibilité pour l'innovation et pour les enjeux du numérique dans ces secteurs.
- Motivé par la réalisation de projets ambitieux à fort impact au service de l'intérêt général.
- Leadership, autonomie, esprit entreprenant et esprit d'équipe.
- Capacité avérée à animer un réseau et à travailler en partenariat.
- Maîtrise du pilotage de projets.
- Capacités rédactionnelles.
- Une première expérience managériale est attendue.
- Maîtrise des logiciels bureautiques usuels et si possible des logiciels professionnels du secteur

### Formation requise et expérience :

- Formation supérieure de niveau Master 2 ou plus, Ecole de commerce ou école d'ingénieur, généraliste ou spécialisée, IEP, IFSTTAR, CRETLOG, etc.
- Expérience souhaitée : entre 5 et 10 ans d'expérience minimum, acquise dans les secteurs du transport, de l'urbanisme, ou du développement de l'économie urbaine. Une expérience dans une collectivité locale serait un plus.

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « **CMLUD2020** »

- Cadre de catégorie A : **Filière technique** (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux)
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Le poste requiert de se déplacer régulièrement dans Paris et sur le périmètre métropolitain ;
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et de 2 jours de RTT/mois.

### ACCES

- Le siège de la Métropole est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)